

Image not found or type unknown



Remise des bilans du prédécesseur par l'expert comptable

Par **minademontricher**, le **01/02/2010** à **16:00**

Bonjour,rrrnNous avons repris une entreprise en décembre 2008. L'expert-comptable du vendeur est également notre expert comptable. Aujourd'hui nous lui réclamons le bilan de l'exercice 2008, exercice du prédécesseur. Je précise que nous avons les bilans 2006 et 2007. Le comptable fait tout pour ne pas nous le donner... Suis-je légalement en droit de l'exiger ? Je pense qu'il y a anguille sous roche à propos d'un CA moins élevé qu'exprimé oralement durant les discussions pour la cession du fonds.